

Nº de résolution ou annotation

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

MRC DE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE ASSEMBLÉE STATUTAIRE DU 8 OCTOBRE 2014

À l'assemblée statutaire du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le mercredi 8 octobre 2014 à 9h00, sont présents les représentants de chacune des municipalités suivantes:

Monsieur Richard Perreault, Maire Madame Marlene Cordato, Mairesse Monsieur Gilles Blanchette, Conseiller Monsieur Ramez Ayoub, Maire Madame Madeleine Leduc, Mairesse Madame Sylvie Surprenant, Mairesse Monsieur Guy Charbonneau, Maire Ville de Blainville Ville de Boisbriand Ville de Bois-des-Filion Ville de Lorraine Ville de Rosemère Ville de Sainte-Thérèse Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

formant quorum sous la présidence de monsieur le préfet Paul Larocque, Maire de la Ville de Bois-des-Filion.

Sont également présents :

Monsieur Kamal El-Batal, directeur général

MRC de Thérèse-De Blainville

2014-10-128

OBJET: Ouverture et suspension de l'assemblée

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Richard Perreault

Maire Ville de Blainville

QUE l'assemblée statutaire du mercredi 8 octobre 2014 soit et est ouverte et suspendue, afin de permettre aux membres du conseil de terminer l'agenda du comité plénier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après avoir terminé les discussions pour le comité plénier, les maires reprennent les délibérations quant à la présente réunion, suite à sa réouverture par monsieur le préfet.

2014-10-129

OBJET:

Adoption - Ordre du jour

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

...

Mairesse Ville de Boisbriand

appuyé par

Monsieur Guy Charbonneau

Maire Ville de Sainte-Anne-des-Plaines

D'ADOPTER l'ordre du jour de la présente séance, tel que reproduit.

- 1. OUVERTURE ET SUSPENSION DE L'ASSEMBLÉE
- 2. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR
- APPROBATION ET SUIVI DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 17 SEPTEMBRE 2014
- 4. GESTION ADMINISTRATIVE, FINANCIÈRE ET DU PERSONNEL
 - 4.1. <u>Dépôt</u> Liste de la correspondance au 8 octobre 2014
 - 4.2. Résolution Adoption des comptes payés et à payer du 18 septembre au 8 octobre 2014
 - 4.3. <u>Dépôt</u> Rapport d'activités du directeur général septembre 2014
 - 4.4. Dépôt Rapport trimestriel des états financiers de la MRC
 - 4.5. <u>Résolution</u> Devancer la séance du 26 novembre 2014 au 12 novembre 2014 et reporter la séance du 10 décembre 2014 au 18 décembre 2014
- 5. AMÉNAGEMENT, GESTION DES COURS D'EAU, ENVIRONNEMENT ET RÉNOVATION DOMICILIAIRE



Nº de résolution

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

5.1. Résolution - Demande d'émission de certificat de conformité

Blainville 1418-70

PÉRIODE DE QUESTIONS

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-10-130

OBJET:

Adoption et suivi - Procès-verbal de la séance ordinaire du

17 septembre 2014

Il est proposé par

Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

appuyé par

Monsieur Ramez Ayoub

Maire Ville de Lorraine

QUE le procès-verbal de la séance du conseil tenue par les membres du conseil de la MRC de Thérèse-De Blainville, le 17 septembre 2014, soit et est adopté tel qu'il a été modifié.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET:

Dépôt de la liste de la correspondance au 8 octobre 2014

La liste de la correspondance « MRC de Thérèse-De Blainville - Séance du 8 octobre 2014 » est déposée aux membres du conseil et versée aux archives de la MRC de Thérèse-De Blainville.

2014-10-131

OBJET:

Adoption des comptes payés et à payer du 18 septembre au

8 octobre 2014

Il est proposé par

Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

appuyé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

QUE les comptes payés et à payer, acceptés par les membres du conseil pour la période du 18 septembre au 8 octobre 2014 inclusivement, répartis comme suit : 18 819.41 \$ payés et 42 661.91 \$ à payer pour un grand total de 61 481.32 \$ soient et sont approuvés.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

OBJET:

Dépôt du rapport d'activités du directeur-général - septembre

Le directeur général et secrétaire-trésorier dépose, pour information aux membres du conseil, le rapport d'activités pour le mois de septembre 2014 du Directeur général et Secrétaire-trésorier.

OBJET:

Dépôt des états financiers trimestriels

Le directeur général et secrétaire-trésorier commente et dépose, pour information aux membres du conseil, les états financiers trimestriels du 1er juillet au 30 septembre 2014.



N° de résolution ou annotation

2014-10-132

Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

OBJET:

Devancer la séance du 26 novembre 2014 au 12 novembre 2014 et reporter la séance du 10 décembre 2014 au 18 décembre 2014

Il est proposé par

Madame Marlene Cordato

Mairesse Ville de Boisbriand

appuyé par

Madame Madeleine Leduc

Mairesse Ville de Rosemère

QUE la séance ordinaire de la MRC de Thérèse-De Blainville qui devait avoir lieu le mercredi 26 novembre 2014 à 19h00 à l'Hôtel de Ville de Lorraine, est devancée au mercredi le 12 novembre 2014 à 19h45 et se tiendra à la salle du conseil de l'Hôtel de Ville de Blainville, sise au 1000, chemin du Plan-Bouchard à Blainville, Québec, J7C 3S9.

QUE la séance ordinaire de la MRC de Thérèse-De Blainville qui devait avoir lieu le mercredi 10 décembre 2014 à 9h00 à l'Hôtel de Ville de Lorraine, est reportée au jeudi le 18 décembre 2014 à 9h00 à l'Hôtel de Ville de Lorraine.

QUE le secrétaire-trésorier donne un avis public de ces modifications à l'agenda des séances du conseil conformément aux articles 148.0.1 et 433 du Code municipal du Québec.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-10-133

OBJET:

Avis de conformité

Amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Blainville

ATTENDU que la Municipalité de Blainville a présenté une demande d'amendement à sa réglementation d'urbanisme, soit le règlement : Blainville : 1418-70; pour étude et approbation de la MRC de Thérèse-De Blainville;

ATTENDU qu'en vertu de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, la MRC doit dans les 120 jours de la transmission des règlements, les examiner et vérifier la conformité des règlements aux objectifs du schéma d'aménagement et aux dispositions du document complémentaire;

ATTENDU que les modifications apportées par les présents règlements sont :

Blainville 1418-70

ZONAGE: Règlement a pour but de modifier le Règlement de zonage 1418 de façon à :

- MODIFIER les dispositions relatives à l'entreposage et au remisage de véhicule récréatif;
- MODIFIER l'article 105 par le remplacement au 2° alinéa, de « 4,5 mètres » par « 3 mètres ».

Il est proposé par

Monsieur Gilles Blanchette

Conseiller Ville de Bois-des-Filion

appuyé par

Madame Madeleine Leduc Mairesse Ville de Rosemère

QUE les amendements à la réglementation d'urbanisme de la Municipalité de Blainville, soit le règlement : Blainville : 1418-70 soit et est réputé conforme aux objectifs du schéma d'aménagement de la MRC de Thérèse-De Blainville et aux dispositions de son document complémentaire.



Procès-verbaux du Conseil de la Municipalité régionale de comté de Thérèse-de-Blainville

QUE le directeur général soit et est autorisé à émettre un certificat de conformité à l'égard de ces règlements.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

2014-10-134

OBJET:

Levée de l'assemblée

Il est proposé par

Madame Sylvie Surprenant

Mairesse Ville de Sainte-Thérèse

appuyé par

Monsieur Richard Perreault

Maire Ville de Blainville

DE lever la présente réunion à 10 :30 heures

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Paul Larocque, Préfet

Kamal El-Batal, Directeur général

et Secrétaire-trésorier

8 octobre 2014

Certificat de disponibilité de fonds :

Je, soussigné Kamal El-Batal, directeur général, certifie par la présente que la MRC de Thérèse-De Blainville dispose des crédits suffisants pour défrayer le coût des dépenses décrétées aux termes des résolutions 2014-10-128 à 2014-10-134 lesquelles ont été adoptées à l'assemblée tenue le 8 octobre 2014.

Émis le 8 octobre 2014 conformément aux dispositions de l'article 961 du Code municipal.

Le procès-verbal est sujet à l'approbation du conseil lors de leur prochaine séance.

Kamal El-Batal,

Directeur général et Secrétaire-trésorier